L’édito de l’Émancipation syndicale et pédagogique n°2, octobre 2018

C’est la question que des militants révolutionnaires russes se posaient à une époque. C’est la question qui se pose aujourd’hui souvent, en discutant avec des collègues, dans des réunions syndicales… aujourd’hui plus personne ne conteste le caractère de la politique de ce gouvernement et de ce président. L’adoption cet été de la loi asile-immigration, les “concertations” autour de CAP 22 ou de la contre-réforme des retraites pour démanteler la protection sociale et les garanties statutaires, les annonces de suppressions de postes (qui d’ailleurs épargnent l’armée et la police !)… ne sont que quelques avatars dans une série de régressions dont la liste serait longue.

Pour autant, même de plus en plus décrédibilisé, non seulement le pouvoir continue l’application de ses régressions, mais il en programme de nouvelles à un rythme soutenu ! La raison en est assez évidente : ce qui pourrait constituer un obstacle pour lui – et au premier rang, mais pas seulement, les organisations syndicales – ne joue pas ce rôle. Y compris quand la mobilisation de la “base” est au rendez-vous, comme on l’a vu avec la grève cheminote.

Dès lors il est logique que la question se pose : que faire ? Comment les arrêter ? Donner un début de réponse à ces deux questions est indispensable pour éviter la démoralisation, le fatalisme et le repli sur soi. S’il est erroné de penser qu’il suffirait que les organisations du mouvement ouvrier aient de “bonnes” positions face aux projets gouvernementaux, il est tout aussi erroné de penser qu’il suffit que “la base” enfin “se bouge” service par service, établissement par établissement, entreprise par entreprise.

Aujourd’hui c’est cette discussion qui est à l’ordre du jour dans toutes les organisations. Dans cette revue, nous essayons chaque mois d’y apporter des éléments de réponse, comme par exemple dans le présent numéro avec le dossier “Quel contrôle sur les luttes ?”. C’est une question qui prend de l’acuité au vu de la dernière mobilisation cheminote. Mais aussi quand on regarde la journée d’action du 9 octobre : une journée sans revendication claire, si ce n’est de dire que la politique gouvernementale est régressive, sans perspective – en tout cas pour l’instant – pour organiser un dispositif pouvant faire reculer le gouvernement…

Alors oui, que faire ? Faire grève et manifester le 9 octobre… mais pas pour aller tranquillement dès le 10 octobre discuter des modalités d’application du démantèlement des retraites (voir en page 3 de ce numéro). Si les attaques contre le monde du travail, la jeunesse, les populations immigrées… sont d’une ampleur sans précédent, alors la réponse du mouvement ouvrier doit, elle aussi, être sans précédent. L’enjeu est plutôt de préparer les échéances majeures. “Préparer”, pour un syndicat cela signifie : informer les personnels et la population ; montrer les raisons majeures pour lesquelles le retrait pur et simple des projets gouvernementaux et la satisfaction des revendications – locales comme nationales – sont une nécessité ; créer les conditions pour que les personnels dirigent démocratiquement leurs luttes par des AG à tous les niveaux.

À ces conditions, le mouvement syndical peut préparer le rapport de forces nécessaire pour les prochaines échéances (retraites notamment) ; c’est-à-dire au fond commencer à inverser le rapport de forces entre capital et travail.

Quentin Dauphiné, le 25/09/2018